

# RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE

Responsabilité civile		Responsabilité pénale
Code civil	Référence	Code pénal
Atteinte à une personne	Fait	Atteinte aux règles sociales
Réparation du dommage causé	Conséquence	Traduction devant un tribunal
Responsable du dommage causé ou de celui de qui l'on doit répondre	Responsable	Auteur de l'acte
Personne physique ou morale	Régime juridique	Personne physique ou morale (Dispositif spécifique pour les 13/18 ans)
Assurance	Couverture	Pas de transfert Pas d'assurance
Egale à l'importance du dommage	Réparation	Egale à la gravité de l'acte (amendes, prison, TIG)